



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
À L'OCCASION DU CONGRÈS MONDIAL
DES GROUPES DÉMOCRATES-CHRÉTIENS**

Samedi 29 novembre 1975

Messieurs,

Nous sommes honoré de vous accueillir et de vous présenter nos sentiments d'estime et de bienveillance. Nous sommes également très heureux qu'à l'occasion du Congrès mondial des Groupes Démocrates-Chrétiens, vous ayez tenu à prendre part aux cérémonies de l'Année Sainte. A cette célébration du Renouveau et de la Réconciliation, que nous avons proposée à tous les fidèles, vous êtes venus, comme tous les pèlerins du monde entier, pour franchir la Porte Sainte! Et vous êtes venus avec tout le poids de vos fatigues et de vos problèmes très particuliers, et aussi avec tout le sérieux de vos engagements au service du bien commun.

Nous souhaitons que cette halte essentiellement spirituelle, véritable pause de réflexion au milieu de vos activités souvent surchargées et consacrées à des intérêts multiples, soit riche pour vous d'une maturation croissante de l'homme intérieur (Cfr. *Eph.* 4, 13), et vous entraîne à un don de vous-mêmes, toujours plus généreux, à cause de la vérité, de la justice, du progrès social, de la paix parmi les peuples comme à l'intérieur de chaque nation.

C'est bien cela le sens et l'exigence de l'engagement politique: un dévouement total au bien public. Le [Concile Vatican II](#) n'a pas hésité à en parler comme d'un champ d'apostolat, d'un exercice de sagesse chrétienne: «Immense, dit le Concile, est le champ d'apostolat, sur le plan national et international, où les laïcs surtout sont les intendants de la sagesse chrétienne. Dans le dévouement envers la nation, dans le fidèle accomplissement de leurs devoirs civiques, les catholiques se sentiront tenus de promouvoir le vrai bien commun; c'est ainsi qu'ils pourront amener le pouvoir civil à tenir compte de leur opinion afin qu'il s'exerce dans la justice et que les lois soient conformes aux exigences morales et au bien commun . . . Les catholiques s'attacheront

a collaborer avec tous les hommes de bonne volonté pour promouvoir tout ce qui est vrai, juste, saint, digne d'être aimé» (Cfr. *Apostolicam Actuositatem*, 14 et *Phil.* 4, 8). Et dans la Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, le même Concile, en suivant le grand sillon de la doctrine sociale chrétienne si souvent rappelée par les Pontifes Romains jusqu'à maintenant, a tracé les lignes maîtresses qui doivent guider les chrétiens dans le service de la communauté politique, afin de pouvoir contribuer vraiment à la promotion de leurs frères (Cfr. *Gaudium et Spes*, 75-76).

Nous souhaitons qu'on fasse toujours référence à cette doctrine que nous n'hésitons pas à déclarer fondamentale pour tout laïc chrétien, et qui, aujourd'hui spécialement, doit être mieux connue, approfondie avec cohérence, et généreusement pratiquée. Le nom chrétien que vous portez, est un appel au sens croissant de la responsabilité. Ce nom peut être signe de contradiction et peut même réclamer l'héroïsme; il exige aussi de vous: exemple, fidélité, esprit de service. Ce nom vous met en pleine lumière, devant Dieu et devant les hommes, afin de témoigner activement en faveur des valeurs qui caractérisent une conception de l'homme, de la société, de la vie entière, inspirée par le christianisme. Ce nom de chrétien vous stimule à l'exercice des vertus qui puisent dans l'Evangile les grandes leçons permanentes qui les soutiennent: l'honnêteté absolue, l'intégrité oublieuse de soi et de ses avantages personnels, une très grande charité pour les petits et les humbles, pour tous ces gens simples et bons qui forment le tissu de la communauté nationale, et qui doivent être aidés dans leurs grands problèmes comme dans les préoccupations de la vie quotidienne.

Oui, nous souhaitons que la célébration du Jubilé signifie pour vous tout ce que nous venons de souligner. Qu'elle soit en somme un retour aux sources pour faire vraiment de votre vie une continuelle réponse au Seigneur qui nous jugera tous selon les talents reçus, demandant davantage à ceux à qui Il a plus donné (Cfr. *Matth.* 25, 14-30). Nos vœux très cordiaux vous accompagnent et s'étendent volontiers à chacun de vos pays. Et nous vous assurons de notre prière, afin que – selon les souhaits du Concile Vatican II - vous sachiez, en tant que chrétiens, «porter à leur perfection les institutions sociales et publiques, selon l'esprit de l'Evangile» (Cfr. *Apostolicam Actuositatem*, 14).

Avec notre Bénédiction Apostolique.